

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 12 décembre 2022

Délibération n° 2022 – 12/12/2022 – 16

Plan de sobriété énergétique de l'Université de Bourgogne

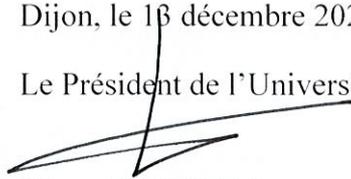
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du comité technique rendu en sa séance du 29 novembre 2022
- VU l'avis du CHSCT rendu en sa séance du 30 novembre 2022
- VU la communication faite aux membres du conseil académique en sa séance du 5 décembre 2022

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 11 Membres représentés : 9 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 3 Suffrages exprimés : 17 Pour : 17 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve le plan de sobriété énergétique de l'Université de Bourgogne 2022-2024.**

Dijon, le 13 décembre 2022

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Plan de sobriété énergétique de l'Université de Bourgogne 2022-2024

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



PLAN DE SOBRIETE ENERGETIQUE

2022-2024 DE L'UNIVERSITE

DE BOURGOGNE



TABLE DES MATIERES

I. La formation et la sensibilisation de tous aux enjeux de transition écologique et de développement soutenable	3
II. Les leviers d'actions en vue de l'atteinte de l'objectif de réduction de la consommation énergétique	4
A. Gestion du parc immobilier	5
1. Avancement des travaux du Plan de Relance France Relance, du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR) et du Plan de résilience	5
2. Bilan énergétique par bâtiment	12
3. Suivi des consommations	12
4. Production photovoltaïque	12
5. Installations de chauffage et climatisation	12
6. Installations d'eau chaude sanitaire	13
7. Eclairage des locaux (≈ 52 000 luminaires) et des sites et installations électriques	14
8. Outils informatiques	14
B. Mobilité des agents et des étudiants	15
C. Stratégie d'achats	15
D. Leviers d'actions en matière d'empreinte carbone liée aux activités de la recherche ou aux équipements de formation	16
E. Elaboration et suivi des plans de sobriété des établissements.	16

I. La formation et la sensibilisation de tous aux enjeux de transition écologique et de développement soutenable

L'objectif de l'université de Bourgogne est de former ses personnels et ses étudiants au enjeux de la transition écologique. Dans ce cadre, il est ainsi prévu :

- La poursuite du développement de formations spécialisées tel le Master « Changement Climatique, Adaptation, Territoires » qui a ouvert en septembre 2022 en complément des autres formations tels les Masters « Matériaux et éco-conception », « Transport et mobilité », « Dynamique et conservation de la biodiversité » notamment.
 - ⇒ Indicateur : nombre de formations
- La mise en place d'ici 2025 de la « Rentrée climat », qui se base sur l'animation *La Fresque du Climat*, pour tous les étudiants de Licence. Cette action a d'ores et déjà été initiée pour l'année universitaire 2022-2023 durant laquelle des personnels enseignants/enseignants chercheurs et BIATSS volontaires seront formés à l'animation de *La Fresque du climat* pour l'animation de cette action auprès de certaines filières (environ 700 étudiants auront pu suivre l'animation).
 - ⇒ Indicateur : nombre étudiants ayant suivi une fresques et nombre de formations
 - ⇒ Cible : 100% des étudiants Licence en 2025
- La poursuite des actions de sensibilisation auprès des étudiants et des personnels lors des semaines européennes du développement durable, de réduction des déchets, des semaines de la mobilité : « gratifieria », « repair café », atelier de réparation de vélo, atelier de fabrication de produits ménagers, expositions sur les effets du changements climatiques par exemple.
 - ⇒ Indicateur : présentations des actions mises en place
 - ⇒ Cible : 300 étudiants participants aux actions
- La mise en place de conférences sur la thématique du développement soutenable chaque année (programme 2023 à définir) : conférence sur l'éco-anxiété le 12 octobre 2022, participation à la fête des sciences de Dijon, conférences et ateliers menés par l'experimentarium.
 - ⇒ Indicateur : nombre et liste de conférence à mettre en place au cours des prochaines années
- La participation de l'uB à l'ANR « Ma terre en 180 min », déposée en 2022, afin de sensibiliser les équipes des laboratoires aux émissions de GES dans le cadre du fonctionnement des laboratoires.

II. Les leviers d'actions en vue de l'atteinte de l'objectif de réduction de la consommation énergétique

Données uB 2011-2021 :

Gestion de l'énergie											
Chauffage (en mWh PCI)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation totale (uB)	31590	35884	42826	29371	35591	34622	31436	28548	28054	25657	34546
TOTAL chauffage uB/utilisateurs uB (en MWh/utilisateurs uB)	1,08	1,24	1,45	0,98	1,16	1,07	0,97	0,85	0,76	0,68	0,93
Électricité (en mWh Elect.)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation totale (uB)	15883	17126	18670	17505	18111	18940	19306	19888	20228	17699	18956
TOTAL électricité uB/utilisateurs uB (en MWh/utilisateurs uB)	0,54	0,59	0,63	0,58	0,59	0,59	0,59	0,59	0,55	0,47	0,51
Équivalence électricité	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre équivalent maison 100m ² sans chauffage électrique	8 359	9 014	9 826	9 213	9 532	9 968	10 161	10 467	10 646	9 315	9 977
Total énergie (en mWh)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL énergie uB/utilisateurs uB (en MWh/utilisateurs uB)	1,63	1,83	2,08	1,56	1,75	1,66	1,56	1,44	1,31	1,15	1,44

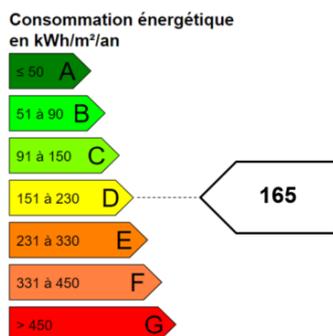
⇒ Consommation chauffage 2019 : 28054 mWh PCI. Objectif à atteindre en 2024 : 25249

⇒ Consommation électricité 2019 : 20228 mWh Elec. Objectif à atteindre en 2024 : 18205

Performance énergétique moyenne de la surface bâtie de l'uB :

Consommation énergétique moyenne (chauffage + électricité) entre 2011 et 2019 pour les 6 campus de l'uB : 51 508 000 kWh pour 312 000 m² de surface bâtie

⇒ **165 kWh/m²/an**



A. Gestion du parc immobilier

1. Avancement des travaux du Plan de Relance France Relance, du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR) et du Plan de résilience

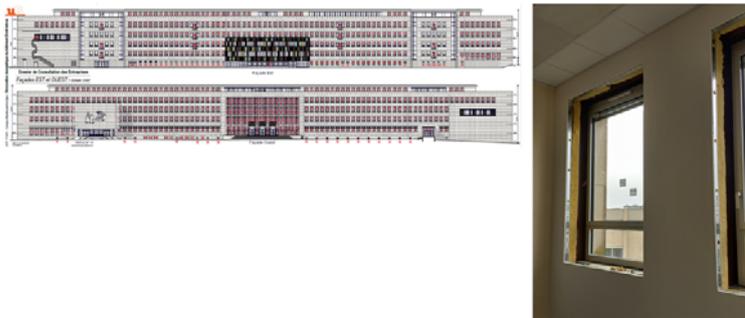
L'uB a engagé un vaste plan de rénovation énergétique de ses bâtiments (40 M€), qui a débuté dès 2014. Grâce à ces travaux, dont la fin est programmée majoritairement en fin d'année 2023, nous pouvons espérer une économie d'énergie de 7,7% par rapport à la consommation de 2019.

- ⇒ Indicateurs :
 - Montants financiers investis
 - Evolution de la consommation énergétique
- ⇒ Cible : 7.7% de consommation énergétique

Ces travaux, en cours, sont actuellement à différents degrés d'avancement :

- Rénovation énergétique du bâtiment Droit-Lettres – PdR FR > économie d'énergies estimée à 1150 MWh : avancement à 50 %

(6,4 M€ + 0,5 M€ uB pour 19209 M²) : démarrage du chantier en septembre 2021
– travaux programmés de 2021 à 2023 – architecte agence TABULARASA

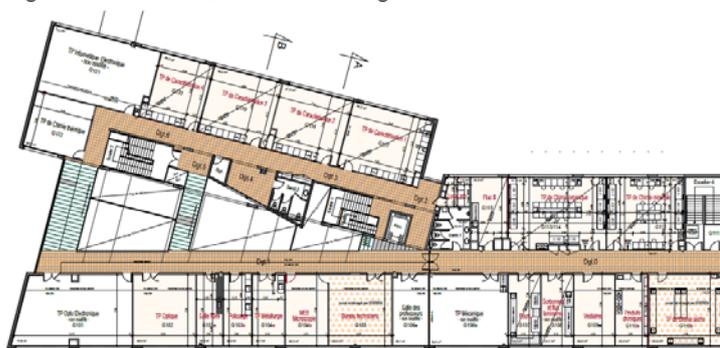


Remplacement de l'ensemble des menuiseries métalliques anciennes du bâtiment (environ 2750 m²), renforcement de l'isolation des murs de façades (environ 1100 m²) et des toitures (environ 3400 m²), remplacement des luminaires des circulations et sanitaires par des solutions LED avec gestion des allumages (environ 1700 luminaires), rénovation des systèmes de ventilation d'amphithéâtres (Proudhon et salles 400) et modernisation du poste électrique haute tension et de la distribution électrique pour un passage complet à la tension de 410 V triphasé + réalisation de l'AdAP

Cette opération est une opération du CPER 2015-2020 dont le financement a été complété par le plan France relance

- Rénovation énergétique des ailes G et H du bâtiment Sciences Mirande pour l'ESIREM – PAIR > économie d'énergies estimée à 190 MWh : avancement à 80 %

(2,4 M€ + 0,8 M€ uB pour 1250 m²) : démarrage du chantier en juin 2021 – travaux programmés de 2021 à 2023 – architecte agence TABULARASA

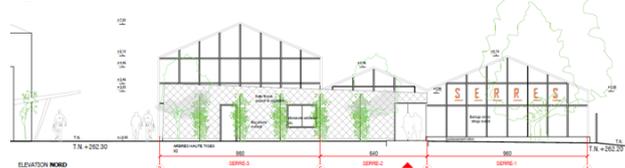


Restructuration de 1250 m² de locaux et remplacement de l'ensemble des menuiseries métalliques anciennes de l'aile H (environ 90 m²), renforcement de l'isolation des murs de façades (environ 200 m²) et des toitures (environ 1900 m²), remplacement des luminaires des circulations et sanitaires par des solutions LED avec gestion des allumages (environ 300 luminaires), rénovation des systèmes de ventilation de l'amphithéâtre, des salles de cours et des salles d'enseignement scientifiques + réalisation de l'Ad'AP

Cette opération est une opération du CPER 2015-2020 dont le financement a été complété par le plan PAIR

- Rénovation énergétique des serres - PAIR > économie d'énergies estimée à 250 MWh : avancement à 30 %

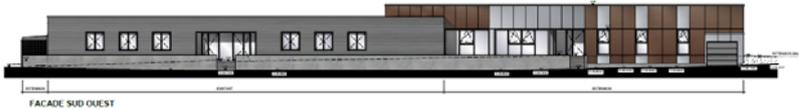
(1 M€ + 0,4 M€ uB pour 358 m²) : démarrage du chantier en avril 2022 – travaux programmés de mars 2022 à début 2023 – bureau d'études BLONDEAU Ingénierie



Reconstruction de 358 m² de serres de plus grande hauteur avec systèmes automatisés d'arrosage, de fertilisation, de rafraîchissement, de ventilation et récupération d'eau de pluie

- Rénovation énergétique du Service de santé universitaire – PAIR > économie d'énergies estimée à 20 MWh : avancement à 80 %

(1,6 M€ pour 396 m²) : démarrage du chantier en juin 2021 – travaux prévus achevés en janvier 2023 – agence d'architecture BAU



Construction de 396 m² de bureaux et salles de consultation médicale pour le service de santé universitaire, la médecine du travail et le service hygiène, sécurité et QVT + rénovation énergétique et fonctionnelle de 600 m² dans l'existant + rénovation du câblage VDI + réalisation de l'Ad'AP

- Rénovation énergétique du Learning centre - phase 2 – PdR FR > économie d'énergies estimée à 378 MWh : avancement à 30 %

(2 M€ + 1,3 M€ uB pour 1500 m²) : démarrage du chantier en mars 2022 avec fin prévue au printemps 2023 – architecte agence SOGNO



Achèvement du remplacement de l'ensemble des murs rideaux anciens du bâtiment (environ 1100 m²), renforcement de l'isolation des murs de façades (environ 500 m²) et des toitures (environ 630 m²), remplacement des luminaires par des solutions LED avec gestion des allumages, installation d'une seconde centrale de traitement d'air pour la ventilation et aménagement des locaux pour les nouveaux besoins + réalisation de l'Ad'AP

Cette opération fait suite et fin de l'opération du CPER 2015-2020 grâce au financement du plan France relance

- Rénovation énergétique de la Halle d'athlétisme et du Gymnase Sablé – PAIR > économie d'énergies estimée à 294 MWh : en études

(3,63 M€ pour 4804 M²) : appel d'offres en cours – programmation à établir - agence d'architecture Nicolas GUILLOT



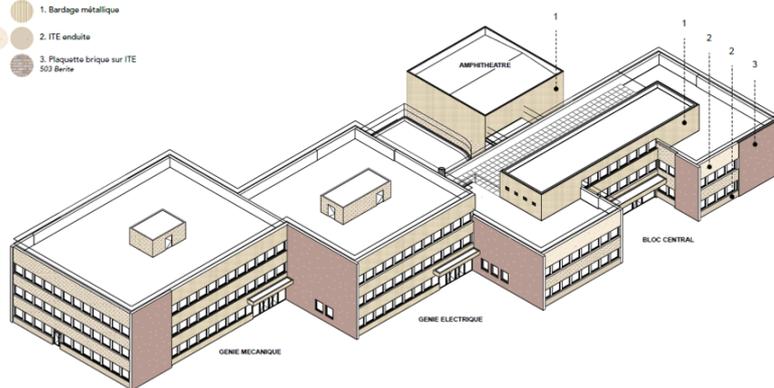
Remplacement de l'ensemble des menuiseries métalliques anciennes (environ 1000 m²), renforcement de l'isolation des murs de façades (environ 2370 m²) et des toitures (environ 2670 m²) et mise en place de 2 centrales de traitement d'air + réalisation de l'Ad/AP

- Rénovation énergétique du bâtiment initial de l'IUT du Creusot – PdR FR > économie d'énergies estimée à 684 MWh : avancement à 40 %

(4 M€ + 2,7 M€ uB pour 8172 M²) : démarrage du chantier en février 2022 avec fin prévue en fin d'année 2023 - agence d'architecture cabinet AMD



- 1. Bardage métallique
- 2. ITE enduite
- 3. Plaque de brique sur ITE 503 Barite



- Rénovation énergétique du bâtiment MP de l'IUT du Creusot – PAIR > économie d'énergies estimée à 165 MWh : en études

(1,4 M€ + 0,9 M€ uB pour 2410 M²) : appel d'offres en cours - démarrage du chantier en 2023 - agence d'architecture ARC-PHI



Remplacement de la grande façade vitrée inclinée et d'autres menuiseries métalliques, renforcement de l'isolation des murs de façades, des toitures et des sous-faces de dalles basses du rez de chaussée

- Rénovation énergétique du bâtiment C à l'ISAT de Nevers – PdR FR > économie d'énergies estimée à 60 MWh : avancement à 30 %

(1,8 M€ + 0,9 M€ pour 1146 m²) : démarrage du chantier en février 2022 avec fin prévue mi 2023 – architecte cabinet BENTEJAC



Restructuration du bâtiment (776 m²), construction de circulations horizontales et verticales (escaliers et ascenseur) vitrées en façade sud (370 m²) et rénovation des installations techniques : remplacement de l'ensemble des menuiseries bois anciennes, isolation des murs de façades et de la toiture, remplacement des luminaires par des solutions LED avec gestion des allumages, installation d'un ascenseur et d'un système de ventilation des salles, restructuration du rez de chaussée et du 1^{er} étage, aménagement du logement en salles d'enseignement et des combles en bureaux et locaux techniques et création de circulations horizontales et verticales par un ajout de m² habillés d'un mur rideau vitré en façade coté cours + réalisation de l'Ad'AP

- Rénovation énergétique des éclairages de différents bâtiments – PAIR (0,76 M€) > économie d'énergies estimée à 204 MWh : pose en remplacement de près de 5 000 appareils LED > études en cours - avancement à 10 %



- Rénovation énergétique de l'éclairage extérieur du campus universitaire de Dijon – PAIR (0,56 M€) > économie d'énergies estimée à 102 MWh : pose en remplacement de 535 appareils LED > achevé



- Raccordement sur RCU de l'animalerie centrale et de Centre des sciences du gout via Médecine-Pharmacie B1 et le CHU – PdR FR (86 K€) > réduction des émissions de CO² : achevé



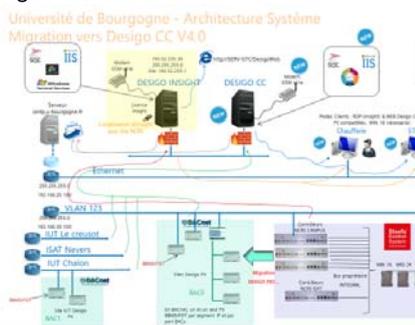
- Remplacement des fenêtres du bâtiment UFR STAPS 76 – PAIR (0,45 M€) > économie d'énergies estimée à 90 MWh : remplacement de 120 fenêtres > en études



- Remplacement des fenêtres du bâtiment bloc central de l'IUT de Dijon – PAIR (0,47 M€) > économie d'énergies estimée à 100 MWh : remplacement de 232 fenêtres > en études



- Rénovation de la GTC de l'IUT de Chalon sur Saône – Plan de résilience 2 (70 k€) > économie d'énergies estimée à 191 MWh : en cours



2. Bilan énergétique par bâtiment

Un tableau des consommations par bâtiment est établi tous les ans.

Sur le périmètre du campus de Dijon, le titulaire du marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage est engagé sur les consommations pour des températures et des régimes contractuels. Toute dérive est analysée et des corrections sont apportées.

Des diagnostics techniques énergétiques devront être établis par bâtiment afin d'établir un plan d'actions chiffré.

⇒ Indicateurs :

- Nombre de diagnostics réalisés
- Listes d'actions avec performances demandées
- Montants investis estimé (200 000€)

3. Suivi des consommations

Le suivi des consommations s'effectue majoritairement par des relevés manuels pour les compteurs non raccordés et par des télé-relevés à partir de la supervision des installations (GTC).

Actuellement pour 67 bâtiments, environ 45 compteurs sont en place pour le chauffage, 50 pour l'électricité et 50 pour l'eau froide.

Un plan de comptage par télé-relevés à partir de la GTC est à l'étude pour un déploiement progressif dans les années à venir.

⇒ Indicateurs :

- Montants des investissements estimés
- Nombre de compteurs raccordés

⇒ Cibles :

- 30 compteurs raccordés

4. Production photovoltaïque

Le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments affectés à l'uB est programmé à moyenne échéance, dès 2023.

⇒ Indicateurs :

- Liste des programmes d'actions
- Nombre de m² posés

5. Installations de chauffage et climatisation

La maintenance des installations de chauffage et climatisation des bâtiments est réalisée par les titulaires des marchés de maintenance des différents sites de l'établissement.

Les consignes techniques suivantes sont données depuis plusieurs années aux titulaires des marchés sur le campus Montmuzard et seront données également sur les sites territoriaux pour la saison de chauffe 2022-2023 :

- Une température de 19 degrés sera maintenue dans l'ensemble des locaux grâce à la Gestion Technique Centralisée par bâtiment. La température ressentie n'étant pas identique dans tous les bâtiments, l'université restera attentive à chaque situation
- Abaissement d'au moins 2 degrés en cas d'inoccupation quotidienne nocturne
- Abaissement à 16 degrés lors d'une fermeture jusqu'à deux jours
- Abaissement à 12 degrés pour toute fermeture de plus de deux jours pour éviter des problèmes de condensation dans les bâtiments.

- Interdiction de l'utilisation de climatisations (hors « process » dans les laboratoires de recherche, Datacenter et locaux répartiteurs des réseaux informatiques)
 - ⇒ Indicateur : nombre de m² et de bâtiments avec consignes abaissement de température
 - ⇒ Cible : 75% des m² concernés

Des optimisations d'utilisations des équipements de chauffage et ventilation sont envisagées :

- Réglage des têtes thermostatiques sur un maxi de 3 (à charge des utilisateurs)
 - ⇒ Cible : 100% des personnels sensibilisés
- Réglages des centrales de traitement d'air en mode normal (mélange d'air neuf et d'air recyclé) (et non en « tout air neuf » comme en période de consignes COVID19)
 - ⇒ Cible : 100% des installations
- Maintien en position basse des guillotines des sorbonnes et PSM ($\approx 1/3$ de la consommation électrique des bâtiments concernés) afin de réduire au maximum les volumes d'air de compensation préchauffés (à la charge des utilisateurs). Une note sera proposée aux assistants de prévention concernant le fonctionnement énergétique des sorbonnes (dont les bonnes pratiques énergétiques se confondent avec les règles de sécurité) ; possibilité d'éteindre les sorbonnes lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
 - ⇒ Indicateur : nombre de personnes sensibilisées (étudiants et personnels)
 - ⇒ Cible : 100% des directeurs de laboratoires, responsables d'enseignements et assistants de prévention des bâtiments concernés

Une note (DGS et Président) sur les équipements énergivores rappellera l'interdiction (art. CH44 de l'arrêté du 25 juin 1980) de l'utilisation de radiateurs électriques individuels et de climatisations (hors « process » dans les laboratoires de recherche, datacenter et locaux répartiteurs des réseaux informatiques).

Le remplacement des centrales de traitement d'air historiques par des centrales de traitement d'air à récupération d'énergie à haut rendement doit être poursuivi selon disponibilité budgétaire annuelle.

- ⇒ Indicateurs :
 - Nombre de centrales de traitement d'air remplacées
 - Gain énergétique escompté

Le raccordement des bâtiments sur les réseaux de chaleur urbains doit être poursuivi selon disponibilité budgétaire annuelle (raccordement des sites auxerrois en 2023).

- ⇒ Indicateur : nombre de bâtiments raccordé (gain Co2 uniquement)

La récupération d'énergie du Datacenter doit être optimisée par un abaissement de la température de retour sur le réseau urbain du campus Montmuzard.

- ⇒ Indicateur : bilan qualitatif

6. Installations d'eau chaude sanitaire

La suppression de l'eau chaude sur les lave-mains est envisagée.

- ⇒ Indicateur : bilan des actions réalisées

Des études seront nécessaires pour identifier les travaux à entreprendre sur les bouclages d'eau chaude sanitaires des grands bâtiments.

7. Eclairage des locaux (≈ 52 000 luminaires) et des sites et installations électriques

- Le remplacement des luminaires des circulations, des sanitaires et des salles de sport, par des luminaires équipés de LED sur détection de présence doit être poursuivi selon disponibilité budgétaire annuelle.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Le remplacement des luminaires des autres locaux par des luminaires équipés de LED doit être envisagé lors de travaux de rénovation.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- L'éclairage extérieur sur le campus Montmuzard a déjà fait l'objet d'une rénovation énergétique avec remplacement des luminaires par des luminaires équipés de LED. Pour les autres sites territoriaux, des travaux similaires sont programmés dans le cadre du projet d'aménagement extérieur des sites territoriaux.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
 - ⇒ Cible : 5 000 éclairages remplacés par des luminaires LED
- Le remplacement des transformateurs électriques historiques par des transformateurs à faible perte doit être poursuivi selon disponibilité budgétaire annuel.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
 - ⇒ Cible : 6 transformateurs remplacés
- Une campagne sur les éco-gestes doit être lancée concernant l'utilisation des luminaires et des écrans d'informations.
 - ⇒ Indicateur : présentation de la campagne
 - ⇒ Cible : 100% des personnels informés
- Programmation de l'extinction des écrans d'information les soirs et jours de fermeture à inscrire dans la note du DGS sur l'utilisation des équipements énergivores hors recherche.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel et un recensement

8. Outils informatiques

- Intégrer un objectif de performance énergétique pour tous les outils informatiques achetés.
 - ⇒ Indicateur : présentation dans les marchés
 - ⇒ Cible : 100% des marchés outils informatiques avec objectif de performance énergétique
- Regrouper les différents serveurs de l'université au Datacenter pour limiter les recours à la climatisation dans des salles machine hors Datacenter.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Poursuivre la suppression des imprimantes individuelles (sauf en cas de besoin pour documents confidentiels) et installer des copieurs départementaux sur réseaux par zones.
 - ⇒ Indicateurs :
 - Bilan quantitatif annuel de mise au rebut
 - Comptabilisation du nombre d'imprimantes
- Poursuivre l'installation de clients légers plus économes en énergie et en matières premières. Cela permettra également de programmer une extinction automatique des matériels sans passer sur toutes les machines.
 - ⇒ Indicateurs ;
 - Nombre de clients légers installés
 - Bilan quantitatif annuel de programmation
- Poursuivre l'installation des outils de webconférence pour limiter les déplacements.
 - ⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel

- Inscrire dans le marché des copieurs l'obligation de programmation de l'extinction automatique à une heure précise.
⇒ Indicateur : présentation du marché
- Programmation de l'extinction des ordinateurs des salles de travaux pratiques les soirs (à la charge des informaticiens).
⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Préparer une campagne « écogestes » pour inviter les personnels à éteindre tous leurs équipements de bureaux (éclairage, écrans de veille, scanners, photocopieurs, imprimantes et ordinateurs, etc.) quand ceux-ci ne sont plus utilisés.
Indicateur : présentation de la campagne

B. Mobilité des agents et des étudiants

La mobilité des agents et des étudiants doit être envisagée pour réduire la consommation d'énergie, notamment par :

- Une note du DGS rappellera les objectifs de réduction de 20% des déplacements professionnels (type colloque, séminaire ou suivi de stage ou d'alternance) pouvant être remplacés par de la visio-conférence. Les trajets de moins de 4h devront se faire par train au lieu de l'avion et par train au lieu de la voiture pour les trajets de plus de 300km et en transport en commun et en vélo dans le site de la résidence administrative si présents, sauf situation spécifique qui devra alors être justifiée. Pour les trajets domicile travail un rappel sera réalisé sur les différentes possibilités offertes : remboursement transport, FMD, groupe covoiturage (notamment campus Dijon sur Divia pouce en cours de développement).
⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Une demande sera de nouveau formulée pour le site de Dijon auprès de Divia pour l'installation de stations Diviavélo
- La poursuite du remplacement de la flotte de véhicules par des véhicules à faible émissions. Des réflexions sont en cours sur la mutualisation du parc automobile.
⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Poursuite de l'installation d'arceaux à vélo
⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Poursuite de l'installation des bornes de rechargement pour véhicules électriques
Indicateur : bilan quantitatif annuel

C. Stratégie d'achats

- Des critères environnementaux seront systématiquement spécifiés dans les marchés publics avec un poids minimal de 15% de la notation des offres
⇒ Indicateur : bilan quantitatif annuel
- Le choix des « food trucks » autorisés à s'installer sur les campus porte sur l'approvisionnement en circuit court et sur les actions environnementales mises en place par les prestataires (recyclage des huiles de cuisson, utilisations de contenants réutilisables ou recyclables...)
⇒ Indicateur : bilan qualitatif
- L'approvisionnement du service de restauration de l'INSPE de Dijon sera fait à chaque fois que possible en circuits courts /locaux
⇒ Indicateur : bilan qualitatif

D. Leviers d'actions en matière d'empreinte carbone liée aux activités de la recherche ou aux équipements de formation

- Déploiement de l'outil labo GES 1.5 afin de réaliser un bilan carbone complet de l'ensemble des activités de l'uB, comprenant les activités de recherche. Cet outil a été développé par le collectif Labo 1.5 fondé par des chercheurs de l'INRAE et du CNRS et est dédié au calcul de l'empreinte carbone et à la construction du bilan de gaz à effet de serre des laboratoires de recherche. Il inclut également les émissions liées aux trajets domicile-travail. L'objectif est ici de déployer cet outil d'abord à l'échelle des laboratoires puis de l'ensemble de l'université afin d'identifier les postes à fortes émissions et de définir une stratégie de réduction d'émission de GES.
⇒ Indicateur : bilan qualitatif
- Dans les laboratoires de recherche, une analyse exhaustive sera réalisée afin de déterminer les pistes d'économies réalisables sans frein pour la recherche. Dans cet objectif, une circulaire sera transmise aux directeurs de composantes et de laboratoires leur demandant d'identifier et de classer les équipements les plus énergivores et de proposer des mesures d'économie d'énergie réalisables.
⇒ Indicateur : bilan qualitatif
- Un inventaire centralisé par bâtiment/périmètre des équipements électriquement sensibles (devant faire l'objet d'une procédure d'arrêt spécifique et/ou d'un calendrier d'arrêt incompressible) sera établi. Un canal de communication prioritaire relatif aux opérations de délestage électrique sera mis en place de manière à garantir une transmission diligente, fiable, uniforme et exhaustive des annonces de délestages susceptibles d'être adressées à l'établissement par ERDF.

E. Elaboration et suivi des plans de sobriété des établissements.

Le programme d'actions a été présenté aux différentes parties prenantes pour que chacune puisse être force de proposition et a été soumis à l'avis et/ou l'approbation des instances suivantes :

- En CT le 29 novembre 2022
- En CHSCT le 30 novembre 2022
- En CAC le 5 décembre 2022
- En CA du 12 décembre 2022

Au sein de l'université de Bourgogne la commission patrimoine ou les associations étudiantes par exemple seront sollicitées pour cibler des mesures concrètes pour réduire les consommations d'énergies compatibles avec le fonctionnement de l'établissement.

Dans un objectif d'amélioration et de pérennisation de la réduction de la consommation énergétique, les propositions des personnels et des étudiants des campus en la matière seront recueillies par l'intermédiaire d'une boîte à idées en ligne, permanente. Afin de sensibiliser tous les usagers des campus, les projets devront être présentés sur les sites internet et intranet, uB-Link et la newsletter des personnels.

Par ailleurs, la commission empreinte environnementale qui compte plusieurs sous-groupes de travail comme, notamment, ceux touchant à la biodiversité, à la gestion des déchets, à l'empreinte carbone ou à la communication sera chargée du suivi pluriannuel du plan de sobriété énergétique de l'université de Bourgogne. Une présentation annuelle des actions menées, des résultats obtenus

Commenté [ER1]: En attente du CA du 12.XII.2022 avant de valider ce paragraphe.

et des actions envisagées sera également réalisée devant les instances de l'établissement – CSA, CAC, CA en particulier – pour, le cas échéant, apporter des améliorations au plan d'action.

Les partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux devront également être informés de la mise en place de ces actions soit via des communiqués de presse soit via des informations spécifiques en fonction des besoins.